



5

HAMEAU DE L'ILLION

Au départ du parking des Eguilles (1 498 m)

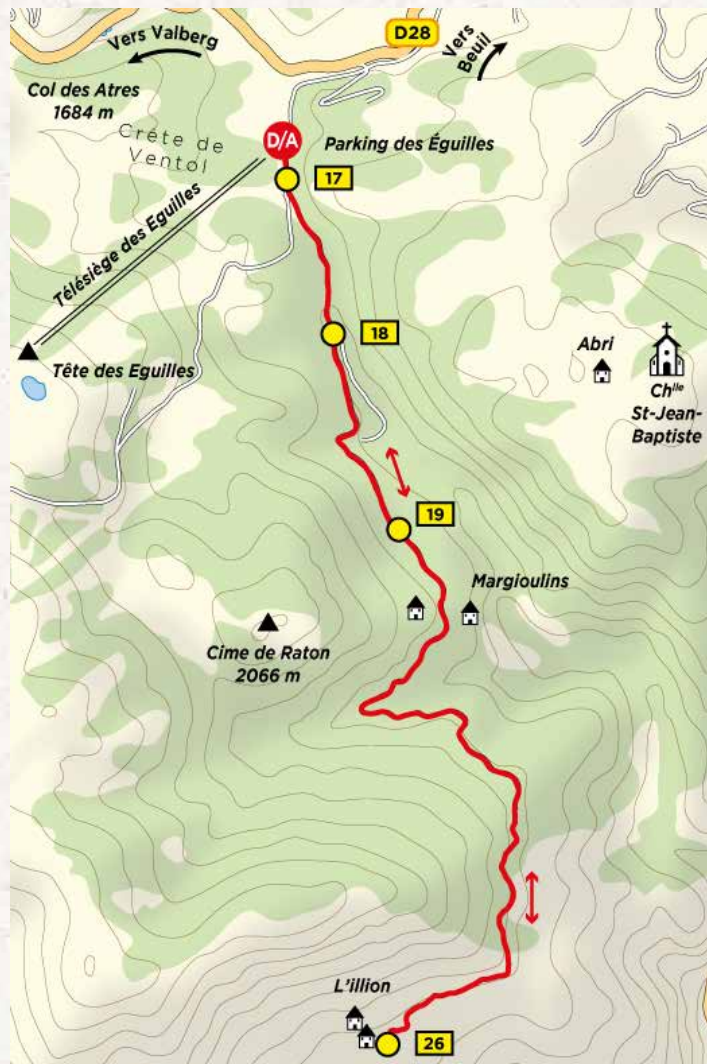


Cette randonnée familiale se déroule entièrement sur une piste forestière et débute sous un boisement ombragé parmi pins, sapins et épicéas. Plus loin à hauteur du hameau de Margioulins, qui étymologiquement signifie frontière (bordure), le paysage change sous l'influence de l'air chaud et sec qui charrie des odeurs de lavande et de thym qui évoquent plus la Provence que la montagne. Les falaises du Cians apparaissent d'un coup dévoilant les somptueuses strates de pétilles couleur lie-de-vin qui modèlent le paysage sans rien à envier aux plus beaux canyons américains. Le hameau de l'Illion et ses granges marquent l'arrivée de cette belle promenade.

Itinéraire

Du parking des Eguilles (1 498 mètres - balise 17) prendre la large piste en direction de l'Illion. Passer la balise 18 et continuer à droite en pente ascendante. Arriver à un ancien carrefour (b.19), prendre la piste de gauche qui bientôt passe aux granges de Margioulins avant d'entamer une légère descente jusqu'au vallon de cabane Vieille qui ponctue le parcours. Continuer face à l'imposant massif des Cluots, passer un gros épaulement et atteindre les granges de l'Illion (1 568 mètres - b.26).

Le retour s'effectue par le même itinéraire.



Caractéristiques de la randonnée

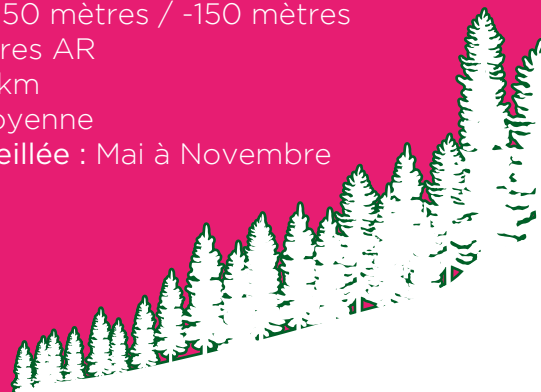
Dénivelée : +150 mètres / -150 mètres

Durée : 4 heures AR

Distance : 10 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.